



Bruxelles, le 8 novembre 2016  
(OR. fr)

14067/16

CORDROGUE 67

**NOTE**

Origine:	Présidence française du Groupe de Dublin
Destinataire:	Groupe de Dublin
N° doc. préc.:	14336/15
Objet:	Situation régionale en Afghanistan et au Pakistan

**Groupe de Dublin**

**Situation régionale en Afghanistan et au Pakistan**

**I. Lieu et date des réunions des mini-groupes**

La France est chargée de la présidence régionale du groupe de Dublin pour l’Afghanistan et le Pakistan.

La dernière réunion du mini-groupe de Dublin pour la région pakistanaise s’est tenue le 14 octobre 2015. Des mises à jour de la situation en matière de lutte contre les stupéfiants dans le pays et dans la région ont toutefois été effectuées par les services de l’ambassade de France à Islamabad, en lien avec les partenaires locaux, aux mois de juin et octobre 2016.

En Afghanistan, le mini-groupe de Dublin s'est réuni à deux reprises à l'ambassade de France à Kaboul:

- le 26 janvier 2016, en présence de la ministre en charge de la lutte contre les stupéfiants, Madame Salamat Azimi ainsi que du représentant régional de l'ONUDD. A cette occasion, la ministre a présenté les grandes lignes du programme national d'action contre la drogue avant de mentionner les résultats obtenus dans le pays et de tracer les perspectives à venir;
- le 8 juin 2016, dans le cadre de la préparation de la conférence ministérielle des donateurs sur l'Afghanistan qui s'est tenue à Bruxelles le 5 octobre 2016. Dans ce contexte, des éléments de langage relatifs à l'importance de la lutte contre les stupéfiants ont été élaborés et diffusés aux personnes concernées, sous forme de non-papier. Le communiqué final reprend une partie de ces éléments en soulignant, notamment, l'importance d'œuvrer au niveau régional, et spécialement dans le cadre du plan d'action national, pour lutter contre la production et le trafic de produits stupéfiants, ainsi que contre les autres formes de criminalités, sans oublier le traitement et la réhabilitation des personnes dépendantes.

Les informations utilisées dans le présent rapport proviennent des restitutions des réunions du mini-groupe, des comptes rendus de suivi des situations régionales et de la présentation résumée de l'étude 2016 de l'ONUDD sur la culture du pavot et la production d'opium en Afghanistan, publiée au mois d'octobre 2016.

## **II. Travaux des mini-groupes**

### **a. Situations régionales au regard de la production de stupéfiants**

L'Asie méridionale, et principalement l'Afghanistan, est l'une des trois principales zones de production d'opium au monde, à destination essentiellement des pays du voisinage, de l'Europe, du Proche et Moyen Orient, de l'Afrique et de l'Asie du Sud.

b. **Situations nationales en matière de production, de consommation et de trafic de stupéfiants, de précurseur et de blanchiment**

**En Afghanistan:**

***Culture du pavot en Afghanistan:***

En 2016, les surfaces consacrées à la culture du pavot ont augmenté de 10 % par rapport à 2015, passant ainsi de 182 000 à 221 000 hectares. L'augmentation la plus forte a été constatée dans les zones qui connaissent une détérioration de la situation sécuritaire : la région du Nord et la province de Bâdghîs au Nord-Ouest du pays.

L'augmentation des superficies dédiées à la culture du pavot touche pratiquement toutes les régions du pays, à l'exception du Sud, qui enregistre une stabilisation des surfaces de terres utilisées à la production de pavot à opium.

La région Nord connaît une augmentation des zones de culture de 324 %, le Nord-Est de 55 %, l'Est de 44 %, la région centrale de 24 % et l'Ouest de 15 %.

La province de Jawzjan, au Nord du pays, a perdu son statut de « poppy-free zone », qu'elle avait retrouvé en 2008.

Les zones de culture sont toujours, en majorité (93 %), localisées dans les régions Sud (59 %), Ouest (25 %) et Est (9%). La province du Helmand reste la principale zone de culture de pavot avec 80 273 hectares, suivie par Bâdghîs (35 234 hectares), et Kandahar (20 475 hectares).

## Répartition régionale et évolution de la culture de pavot en 2015 et 2016

Régions	2015 (ha)	2016 (ha)	Variation en %	Part en % du total 2015	Part en % du total 2016
<b>Sud</b>	119 765	117 987	-1	66	59
<b>Ouest</b>	44 308	51 067	+15	24	25
<b>Est</b>	12 242	17 608	+44	7	9
<b>Nord Est</b>	4 056	6 298	+55	2	3
<b>Centre</b>	321	398	+24	0,2	0,2
<b>Nord</b>	1 875	7 951	+324	1	3,9
<b>Total</b>	183 000	201 000	+10	100	100

Source: *Présentation résumée de l'étude 2016 sur la culture et la production d'opium en Afghanistan, ONUDC*

En 2016, on constate une diminution du nombre de campagnes d'éradication de l'ordre de 91 % avec la destruction de cultures représentant une superficie de 355 hectares. Ces campagnes ont été menées dans 7 provinces (12 provinces avaient été concernées en 2015).

Les plans d'éradication ont été principalement mis en œuvre dans la province du Badakhshan avec 270 hectares de cultures détruits. Les provinces les plus concernées par la culture du pavot n'ont pas fait l'objet de campagne d'éradication en raison du contexte sécuritaire sur zone.

Les équipes chargées de la destruction des cultures doivent toujours faire face à de violentes résistances et attaques. En 2016, 8 personnes ont été tuées (un représentant des forces de l'ordre et 7 insurgés) et 7 personnes blessées (4 représentants des forces de l'ordre et 3 insurgés).

### *Production d'opium en Afghanistan:*

Pour 2016, la production d'opium devrait avoisiner les 4 800 tonnes selon l'ONUDC, soit une augmentation de 43 % par rapport à 2015, en cohérence avec l'accroissement des superficies dédiées à la culture du pavot.

La majeure partie de la production est localisée au Sud du pays, avec 54 % de la production nationale. Suivent les régions Ouest, Est et Nord, qui représentent, respectivement, 24 %, 12 % et 6 % de la production totale du pays.

Le rendement moyen est estimé à 23,8 kilogrammes d'opium par hectare cultivé. Par rapport à 2015, le rendement par hectare a significativement augmenté dans les régions Ouest (+37 %) et Sud (+36%). En raison du contexte sécuritaire dans certaines zones, l'enquête permettant de mesurer le rendement de la production n'a pas pu être réalisée dans l'ensemble des provinces. Même si des images satellites sont venues confirmer ce niveau élevé de rendement, les données de l'ONUDDC revêtent le caractère d'estimation.

### ***Culture et productions d'autres stupéfiants en Afghanistan:***

Outre l'opium, l'Afghanistan serait, selon le rapport 2016 de l'ONUDDC sur les drogues, le second producteur mondial de cannabis, derrière le Maroc. Cette production vient alimenter une consommation locale comme des trafics régionaux et internationaux. Des drogues de synthèse sont également produites sur son territoire.

### ***Consommation de drogues en Afghanistan:***

Les chiffres donnés par l'International Narcotics Law Enforcement (États-Unis) dans leur rapport 2016, dressent un tableau sombre de la consommation de drogue en Afghanistan, ce qui est confirmé par les autorités afghanes. L'Afghanistan compterait jusqu'à 3 millions d'usagers, soit 11% de la population, dont un nombre élevé de jeunes et de femmes.

Au regard du taux de rechute enregistré et de la mise en œuvre de certains traitements violents dans les centres de soins, l'efficacité et la légitimité du dispositif d'aide aux toxicomanes a pu être remis en cause par certains donateurs.

## *Stratégie nationale afghane de lutte contre la drogue:*

### **Stratégie Nationale:**

L'Afghanistan poursuit la mise en œuvre de la stratégie précédemment présentée au mini-groupe par madame Salamat Azimi, ministre en charge de la lutte contre les stupéfiants. Cette stratégie repose sur une approche holistique et passe, d'une part, par la mise en place d'une coordination au niveau national entre les différents ministères concernés et les bailleurs de fonds, et d'autre part, par une coordination d'ordre régional.

La stratégie nationale est notamment axée sur:

- l'accompagnement sanitaire et social (plan de réduction de la demande, mise en œuvre de soins et de traitements appropriés pour les toxicomanes, services post-traitements, accompagnement par la réinsertion) ;
- la mise en place d'un programme de genre pour une meilleure implication et prise en compte de la situation des femmes dans le processus de lutte contre l'usage de produits stupéfiants;
- la communication, la prévention et la sensibilisation du public;
- le développement économique du pays, sans lequel il ne peut exister de solution durable, et de l'ensemble de la chaîne agricole (support au développement de cultures alternatives, accompagnement social des populations,
- développement des marchés pour les cultures licites...).

Au niveau régional, cette stratégie met aussi l'accent sur la coopération entre les 14 pays voisins de la région et la nécessité d'accroître le contrôle aux frontières.

### **Plan d'action:**

Le plan d'action 2015-2019 contre la production et le trafic de drogues repose sur une approche stratégique équilibrée, globale, coordonnée et durable qui vise à renforcer la lutte contre les stupéfiants en Afghanistan.

Le développement alternatif, l'éradication, l'interdiction, le dispositif de santé et le développement de programmes de prévention constituent les axes prioritaires de ce plan d'action dont la mise en œuvre doit permettre la diminution de la culture du pavot à opium, de la production et du trafic d'opiacés, la réduction de la demande de drogues illicites, le développement des soins et des traitements à destination des toxicomanes.

Lors de la réunion du mini-groupe, le 26 janvier 2016, la ministre chargée de la lutte contre les stupéfiants a indiqué un recentrage du plan d'action sur les actions de prévention de la culture du pavot et la conduite de réforme en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption. Elle a également confirmé que l'augmentation des moyens consacrés à l'aide aux toxicomanes constituait une priorité.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action une série d'initiatives en matière de communication, de santé publique et de renforcement du cadre juridique ont été prises:

- lancement d'une campagne nationale de sensibilisation sur les dangers de la drogue;
- renforcement des capacités d'accueil des toxicomanes (création de 1 500 lits supplémentaires à Kaboul et ouverture de deux centres dans les provinces du Nangarhar et du Helmand);
- discussion en cours à la chambre du peuple d'un projet de loi renforçant l'actuelle législation sur les stupéfiants.

Dans l'année à venir, les efforts en termes de prévention, de politiques curatives et d'éradication devraient être poursuivis avec notamment l'ouverture de nouvelles structures de traitement pour les toxicomanes, dont une réservée aux femmes, la mise en place d'un centre pour l'éducation anti-drogue et l'intensification des campagnes d'éradication (+5 % dans l'ensemble des provinces).

#### ***Lutte contre les trafics en Afghanistan:***

Les moyens et actions mis en œuvre pour lutter contre les trafics ne semblent pas de nature à répondre à l'ampleur du phénomène et aux objectifs fixés par la stratégie nationale et le plan d'action. A titre d'exemple, en 2015, les campagnes d'éradication ont diminué de 91 % par rapport à 2014, année où 3 760 hectares de cultures avaient été détruits.

Le service du contre narcotique de la police afghane (CNPA) a vu ses effectifs réduits de moitié depuis 2010, année où il comptait 5 000 hommes. L'unité spéciale chargée de l'éradication a quant à elle été entièrement dissoute. Le service a par ailleurs perdu sa compétence aérienne au profit de l'armée, privant ainsi son unité nationale d'intervention, spécialisée dans le démantèlement des laboratoires clandestins, de sa capacité de projection sur l'ensemble du territoire.

Le cadre légal risque également de connaître des évolutions de nature à fragiliser le dispositif de lutte contre le trafic de drogues. Il semblerait en effet qu'une proposition de loi visant à interdire la destruction des saisies de produits stupéfiants, « pour les destiner à une exploitation pharmaceutique », soit en cours de rédaction.

### *Coopération internationale en Afghanistan:*

En décembre 2015, une réunion de haut niveau des partenaires de l'Afghanistan et des pays voisins a été organisée à Vienne par l'ONUDC. Cette rencontre, présidée par le directeur exécutif de l'ONUDC, Yuri Fedotov, a permis à l'Afghanistan, aux pays de la région et aux pays donateurs et partenaires, d'exposer leurs priorités et actions dans le domaine de la lutte contre le trafic d'opiacés en provenance d'Afghanistan et de réaffirmer leurs engagements et mobilisation autour de cet enjeu, notamment au travers des programmes régionaux et nationaux de l'ONUDC.

Le programme 2016-2019 de l'ONUDC pour l'Afghanistan cible quatre domaines d'action (Law Enforcement, Criminal Justice, Health and Alternative Development, Advocacy, Policy and Research), chacun d'eux comporte un volet permettant de lutter contre la drogue, sous l'angle réduction de la demande ou réduction de l'offre.



Le 5 octobre, l'Union européenne et le Gouvernement afghan ont organisé conjointement la conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan. Cette conférence a réuni 75 pays et 26 organisations et agences internationales. Les parties ont confirmé leur partenariat pour la prospérité et la paix. Le Gouvernement afghan a annoncé son programme de réformes pour les prochaines années («Afghanistan National Peace And Development Framework») tandis que le soutien de la communauté internationale à l'Afghanistan, pour les quatre années à venir, a été réaffirmé, à hauteur de 15,2 milliards de dollars. Le communiqué conjoint adopté à l'issue de cette conférence mentionne la nécessité d'une approche intégrée pour combattre la production et le trafic de stupéfiants dans un cadre régional, ainsi que le travail de réhabilitation des toxicomanes. L'Union européenne a rappelé que 30 % de l'aide dédiée à l'Afghanistan sur la période 2014-2020 (qui se monte au total à 1,4 milliards d'euros) était consacrée à l'agriculture et au développement rural, l'un des objectifs étant de réduire la dépendance des fermiers afghans à l'égard des cultures de pavot.

### **Au Pakistan:**

#### *Stratégie nationale pakistanaise de lutte contre la drogue:*

A la connaissance du mini-groupe de Dublin, la stratégie anti-drogue au Pakistan n'a pas connu de modifications récemment.

Concernant l'organisation des services, l'*Anti-Narcotic Force* (ANF) en charge de la lutte contre les stupéfiants met en œuvre la politique gouvernementale en matière de réduction de l'offre et de la demande tant au niveau national qu'international. Ce service est également l'interlocuteur privilégié des services anti-drogue étrangers.

Par ailleurs, il coordonne la lutte contre les stupéfiants par le biais de l'*Inter-Agency Task Force* (IATF), organe créé en 2010, qui regroupe l'ensemble des services pakistanaïens concourant à la lutte anti-drogue (Forces fédérales de police, *Frontier Corps*, *Rangers*, *Federal Bureau of Revenue* (Ministère des Finances), *Pakistan Coast Guards*, *Pakistan Customs*, *Railways Police* et *National Highways & Motorway Police*).

Le *Control of Narcotic Substances Act* de 1997 fixe le cadre juridique applicable en matière de lutte contre le trafic de stupéfiant.

La stratégie nationale au Pakistan s'axe de manière marquée sur la réduction de l'offre. La minimisation des effets néfastes de la consommation de produits stupéfiants ou psychotropes ainsi que la réduction de la demande apparaissent moins prioritaires.

Par ailleurs, la manne financière dégagée par les trafics de drogues au Pakistan est de nature à favoriser la corruption, à tous les niveaux de la société et de l'administration.

Enfin, la problématique des trafics de drogues au Pakistan est intimement liée à la situation en Afghanistan. La porosité des frontières et l'insécurité qui règne dans ces régions nuisent à la mise en place d'un dispositif de contrôle réellement efficace entre les deux pays.

Toutefois, la mise en œuvre de contrôles renforcés aux points de passage entre l'Afghanistan et le Pakistan, notamment depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016 au poste frontière de Torkham, devraient avoir un effet réducteur sur les flux de stupéfiants.

### ***Lutte contre les trafics au Pakistan:***

Même si le Pakistan reste avant tout un pays de transit pour les produits stupéfiants (opium, héroïne et cannabis) en provenance d'Afghanistan, le pays doit également faire face à une problématique interne forte liée à la consommation de drogues.

Les saisies de précurseurs chimiques (anhydride acétique, éphédrine) et de cocaïne sont en forte hausse. Une augmentation de +300 % a été constatée entre 2014 et 2015 pour la cocaïne.

Les routes utilisées par les trafiquants convergent principalement vers le port de Karachi (Sindh) et de Gwadar (Balouchistan), d'où sont exportés, par voie maritime, les stupéfiants en provenance d'Afghanistan, vers les pays du Golfe Persique, d'Afrique de l'Est et d'Asie du Sud-Est.

Le transport illicite par voie aérienne est un moyen de convoyage également utilisé, grâce aux passeurs qui transportent de petites quantités de stupéfiants, dissimulés dans leurs bagages, sur eux, voire ingérées. Pour ce type de trafic, le Golfe Persique est l'une des destinations de prédilection. Le continent africain, et notamment l'Afrique de l'Ouest, est également une destination privilégiée des passeurs, de même que l'espace européen (Royaume-Uni, Italie, Belgique et Pays Bas).

Sur les six premiers mois de l'année 2016, les services chargés de la lutte contre le trafic de drogues ont annoncé avoir saisi 30 190 kilogrammes d'opium, 2 800 kg de morphine, 8 156 kg d'héroïne. La valeur globale de ces saisies aurait atteint la somme de 1 925 millions de dollars américains.

Ces saisies ont donné lieu à l'ouverture de 20 145 affaires judiciaires et à l'arrestation de 21 369 individus. Dans le cadre de ces affaires, 15 ressortissants étrangers ont été arrêtés, en majorité nigériens (9).

Toutefois, les opérations qui permettent ces saisies n'aboutissent pas systématiquement au démantèlement complet des réseaux internationaux de trafiquants. Le manque de moyens et de matériel constitue l'un des facteurs pouvant expliquer cet état de fait, de même que les phénomènes de corruption et de collusion.

### ***Consommation de drogues au Pakistan:***

Un pourcentage réduit mais difficilement quantifiable des 40 % de produits stupéfiants afghans qui transitent par le Pakistan serait destiné à la consommation locale (héroïne et haschisch principalement), à l'instar de l'opium, dont l'usage est une tradition ancestrale dans les zones tribales.

Les drogues « récréatives » ainsi que les amphétamines sont généralement consommées par une population urbaine et aisée. Une augmentation de leur usage est constatée.

Les autorités estiment qu'environ 6 millions de personnes consomment des drogues et des produits médicamenteux sans ordonnance.

### ***Coopération internationale au Pakistan:***

Le bureau Pakistan de l'ONUDD s'inscrit, pour la mise en œuvre du « Regional Programme for Afghanistan and Neighbouring Countries 2016-2019 », dans un contexte régional en collaboration avec les bureaux Afghanistan, Iran, Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan. Le budget prévisionnel global pour les quatre prochaines années, pour la mise en œuvre de ce programme régional, est estimé à 43 millions de dollars.

L'ONU DC Pakistan, dirigé par Monsieur Cesar Guedes, compte une soixantaine de collaborateurs et met en œuvre des actions de coopération au bénéfice des forces de sécurité et de justice pakistanaïses dans l'ensemble du pays.

A noter également que les autorités pakistanaïses et l'ONU DC souhaitent organiser une conférence internationale sur la drogue, qui devrait réunir plusieurs dizaines de pays et se tenir à Islamabad au tournant 2016-2017.

**c. Points clés suivis par les mini-groupes**

**En Afghanistan:**

Dans un contexte de multiplication des priorités sur l'agenda du gouvernement national : sécurité, négociation de paix, stabilisation du pays, gestion des flux de migrants, etc. la lutte contre les stupéfiants doit rester un axe fort de l'action au niveau national et international.

Une approche intégrée, alliant des politiques de réduction de l'offre, avec un effort renouvelé sur les campagnes d'éradication, en parallèle à la mise en œuvre de programmes de développement alternatif, et des politiques de réduction de la demande complétées par un accompagnement social des usagers et des campagnes éducatives, est indispensable.

Le rôle des donateurs et la mobilisation des financements sur ces axes de développement sont primordiaux.

**Au Pakistan:**

Le mini-groupe de Dublin suit tout particulièrement les activités de l'Anti Narcotic Force (ANF), en charge de la lutte contre les trafics de stupéfiants, notamment transfrontières et internationaux. Elle recueille l'ensemble des données nationales et garde la mainmise sur les autres agences de l'Etat amenées à intercepter des flux de stupéfiants au niveau national. L'ensemble de ces services sont regroupés sous l'appellation d'IATF (Inter Agency Task Force).

### **III. Nature des problèmes régionaux et sous-régionaux**

La situation sécuritaire en Afghanistan n'est pas de nature à favoriser une diminution de la production d'opium, d'héroïne et de haschich. Les dernières données publiées par l'ONU DC font état d'une augmentation des superficies de terres agricoles dédiées à la culture de pavot à opium et, corrélativement, d'une augmentation de la production d'opium.

Par ailleurs, à court terme, l'Afghanistan va devoir faire face à des mouvements migratoires d'importance qui sont de nature à déstabiliser la région. Trois millions de personnes sont attendues en provenance du Pakistan (1,5 million de réfugiés et 1,5 million de personnes sans statut) alors même que les autorités doivent faire face, en interne, à un exode rural massif à l'origine de la surpopulation des villes du pays.

Dans un contexte de pauvreté endémique, la famille, les solidarités tribales et les allégeances individuelles constitue le mode d'organisation le plus protecteur.

L'économie souterraine, largement alimentée par la production et le trafic de stupéfiants, crée d'importants déséquilibres, favorise la corruption, entretient les réseaux criminels et affaiblit les institutions étatiques.

La corruption touche tous les secteurs de la société.

Le seul secteur dynamique est la production des opiacés, essentiellement dans les zones sous domination talibane et représente la seule production qui ait connu une forme d'industrialisation avec le développement de laboratoires clandestins de transformation du pavot. Les exportations de pavot représenteraient plus de 10 % du PIB afghan.

Au Pakistan, les autorités se trouvent confrontées à des difficultés de contrôle des mouvements de substances opiacées à la frontière afghano-pakistanaise, dans des zones difficile d'accès, où opèrent des groupes terroristes et/ou indépendantistes (provinces du Khyber-Pakhtunkhwa, zones tribales et Balouchistan), combinées à un niveau de corruption élevé.

#### **IV. Sujets requérant un traitement au niveau central par le Groupe de Dublin**

**Au niveau régional**, la bonne coordination des initiatives doit être une priorité pour les bailleurs. Le Pacte de Paris constitue un cadre adapté à la conduite d'un dialogue et à la coordination des actions, tant au niveau technique que politique. La mobilisation des bailleurs dans cette instance doit rester constante.

**En Afghanistan**, d'importants défis politiques (gouvernance), économiques (corruption) et sécuritaires (menace talibane, éléments affiliés à Daech) demeurent.

La situation en Afghanistan doit être maintenue parmi les priorités politiques de la communauté internationale qui doit veiller au respect des engagements pris dans le cadre de la stratégie nationale et du plan d'action associé en accompagnant leur mise en œuvre. Cet axe fort d'engagement a été rappelé lors de la Conférence de Bruxelles du 5 octobre 2016.

**Au Pakistan**, l'aide internationale est une nécessité, tant pour accompagner l'élaboration des stratégies nationales que dans le domaine de la formation continue, de la fourniture de matériel ou dans celui de la coopération opérationnelle.

Dans le cadre de la stratégie anti-drogue nationale, la communauté internationale pourrait apporter une aide accrue aux autorités pakistanaises pour définir un programme qui inclurait des formations au bénéfice de l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre les stupéfiants (juges, services judiciaires, personnel médical et éducateurs).

Des actions de coopération dans les domaines opérationnel et technique pourraient également être entreprises.

## V. Recommandations et conclusions du Groupe régional

Les recommandations formulées dans le précédent rapport restent d'actualité. Le suivi de la mise en œuvre des plans d'action régionaux et nationaux de l'ONUDD constitue un axe essentiel des travaux du groupe central et des mini-groupes.

### a. Initiatives politiques

#### **En Afghanistan:**

Des messages doivent continuer d'être passés auprès des autorités afghanes sur la nécessité de lutter contre la culture d'opium, la production d'héroïne, les trafics et la corruption qui minent la stabilité et le développement du pays ainsi que la santé de sa population.

Les contacts établis avec Mme Salamat Azimi, nouvelle Ministre en charge de la lutte contre les stupéfiants doivent être entretenus, afin de suivre et de soutenir les progrès réalisés dans la mise en œuvre de son plan à cent jours et, à plus long terme, de la stratégie globale de son Ministère.

Le mini-groupe de Kaboul doit soutenir l'approche globale de la stratégie antidrogue afghane, dans le cadre de la responsabilité partagée des pays producteurs et consommateurs et en combinant les efforts menés parallèlement sur la lutte contre le trafic de drogue, le développement alternatif et le traitement des consommateurs. Il doit veiller à la mobilisation de l'ensemble des administrations concernées et des bailleurs de fonds pour que la dimension de la lutte contre la drogue soit prise en compte de façon systématique dans les programmes et projets.

Il pourra contribuer à soutenir la mise en place d'une réelle coordination nationale des ministères concernés et des bailleurs de fonds, intégrant simultanément une coordination et une impulsion au niveau régional.

En ce qui concerne l'initiative du Pacte de Paris, les membres du mini groupe de Dublin pourraient faire passer des messages au Gouvernement afghan à propos de la nécessité pour celui-ci de soutenir et de s'engager dans cette initiative qui vise à renforcer la coopération régionale et internationale contre les trafics d'opiacés en provenance d'Afghanistan. Les récentes réticences des autorités afghanes à propos de cette initiative (notamment lors de la CDS de mars 2016) et leur velléité d'en changer le titre (pour ne plus indiquer la provenance afghane des opiacés) est contre-productive en ce qu'elle risque de décourager les partenaires prêts à soutenir le gouvernement afghan dans ses efforts pour lutter contre le narcotrafic.

### **Au Pakistan:**

La communauté internationale, dans le cadre de la stratégie globale du Pakistan en matière de lutte contre les stupéfiants, pourrait apporter son soutien à la mise en œuvre d'un programme de formation de l'ensemble des acteurs de la lutte contre les trafics de drogues (justice, police, personnel médical et milieu éducatif) et promouvoir l'application de lois conformes à la réglementation internationale dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent de la drogue.

La communauté internationale pourrait également développer les rencontres entre les autorités et les acteurs de la lutte contre les stupéfiants au Pakistan et leurs homologues, afin de partager expertise et expérience dans ce domaine.

Le renforcement et la fluidité de la coopération opérationnelle reste une nécessité impérieuse afin d'optimiser les résultats en matière de démantèlement de réseaux et d'arrestations de trafiquants internationaux.

### **b. Priorités pour les bailleurs de fonds**

#### **En Afghanistan:**

Les bailleurs doivent maintenir leur engagement en Afghanistan afin de ne pas détruire le fruit d'un travail de plusieurs années.

Il est important pour les bailleurs de soutenir la mise en œuvre de la stratégie du Gouvernement et de poursuivre leur engagement pour le développement du pays, comme ils se sont engagés à le faire lors de la conférence de Bruxelles.



## **Au Pakistan:**

Les agences anti-drogue pakistanaises ont particulièrement besoin du soutien de la communauté internationale dans le domaine des investigations pour cibler les hauts responsables des réseaux de trafic de stupéfiants, notamment des réseaux transfrontières.

L'activité de l'Anti-Narcotic Force doit être soutenue par la communauté internationale, afin de développer la formation professionnelle continue au bénéfice des services de police judiciaire et autres agences amenées à découvrir et à traiter des affaires de stupéfiants.

Enfin, les besoins des services enquêteurs pakistanais en matériel approprié aux investigations liées aux drogues restent importants, de même que ceux liés aux opérations sur le terrain, telles que des lunettes infrarouge, matériel indispensable pour les opérations anti-drogue nocturnes (en particulier dans les zones montagneuses et reculées).

---